Sport Vacances
RÉSERVATIONS DES ACTIVITÉS
Vacances d'automne 2022

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL : ……..…..…….
ADRESSE : ……..……..……
……..…

☎ fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| **☎ portable :** |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| **☎ travail :** |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Pour les enfants et les jeunes n'ayant pas fréquenté l'animation sportive depuis septembre 2022 ou ne fréquentant pas les services péri ou extrascolaires, un dossier administratif est à retirer en mairie ou téléchargeable sur www.nort-sur-erdre.fr

Cochez les activités choisies pour chaque enfant

Pour les jeunes nés entre 2009 et 2015

NOM : ……..…… PRÉNOM : ……..……
DATE DE NAISSANCE : ……..……

OCTOBRE	**Activité à cocher (en journée)**	**RDV de 10h à 16h (Pique-nique à fournir)**
Lundi 24	❑ *** Voile : Pratique de l'optimist sur l'Erdre au niveau du plan d'eau et de la Poupinière	Base Nautique
	❑ * Futsal : ateliers techniques et tournoi	Salle Paul Doumer
Mardi 25	❑ *** Voile : Pratique de l'optimist sur l'Erdre au niveau du plan d'eau et de la Poupinière	Base Nautique
	❑ * Sports de raquettes : tennis de table, tennis, badminton (matériel fourni)	Salle du Marais
Mercredi 26	❑ *** Voile : Pratique de l'optimist sur l'Erdre au niveau du plan d'eau et de la Poupinière	Base Nautique
	❑ * Handball : ateliers techniques et tournoi	Salle Paul Doumer
Jeudi 27	❑ *** Sortie canoë : découverte de la partie sauvage de l'Erdre entre le port et le village de Vault	Base Nautique
Vendredi 28	❑ ** VTT : découverte de la rigole alimentaire entre Nort-sur-Erdre et le lac de Vioreau (pour enfants pratiquant le vélo régulièrement)	Base Nautique

Documents et matériel à fournir :
- * Chaussures propres
- ** VTT, casque et gants en bon état (pneu, frein et hauteur de selle)
- *** Certificat de 25 m ou attestation « savoir nager » + vêtements de rechange obligatoires

Rappel :
Le pôle Enfance et Action Éducative facture en fin de mois les prestations correspondant aux réservations. Seules les absences justifiées par un certificat médical fourni dans un délai de 5 jours, ou les absences signalées 8 jours avant l'activité réservée, ne seront pas facturées.
Les chèques vacances, les chèques sport-loisirs sont à remettre en mairie avant la période de fréquentation. Leur montant sera déduit sur la facture.

Je m'engage à respecter le règlement de fonctionnement.

Date : …….. Signature :

Éducateur Sportif : Laurent LEROY : 06 01 39 66 67
Inscription : Pôle Enfance et Action Éducative : 02 51 12 01 44
enfance.jeunesse@nort-sur-erdre.fr ou à déposer dans la boite aux lettres de la mairie